



---

---

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES  
CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
AU 30 JUIN 2009**

---

**SEPTEMBRE 2009**

## S O M M A I R E

---

### **I. RAPPORTS**

- Rapport d'examen limité des co-commissaires aux comptes

### **II. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2009**

- Bilan
- Etat des engagements hors bilan
- Etat de résultat
- Etat de flux de trésorerie
- Notes aux états financiers

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES  
CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ETAT FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**AU 30 JUIN 2009**

---

## **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE « STB »**

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ETAT FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2009**

En application de l'article 21 bis nouveau de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque arrêtés au 30 juin 2009.

L'élaboration des états financiers relève de la responsabilité du conseil d'administration de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Les états financiers au 30 juin 2009, font apparaître un total net de bilan de 5 861 560 Mille Dinars et un bénéfice net d'impôt de 14 471 Mille Dinars. Ce résultat est arrêté compte tenu :

- D'une dotation aux amortissements de 2 429 Mille Dinars ;
- D'une dotation nette aux provisions et résultats de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs de 35 349 Mille Dinars ;
- D'une reprise nette de provisions sur portefeuille d'investissement et résultats de corrections de valeurs de 285 Mille Dinars ;
- D'un impôt sur les sociétés de 6 772 Mille Dinars.

Par ailleurs, au courant du 1<sup>er</sup> semestre 2009, la banque a procédé à la reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI et ce, à hauteur de 8 964 Mille Dinars.

Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la banque. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements, l'évaluation des risques, des agios réservés et des provisions devant être constituées au titre des créances classées ou au titre des d'autres actifs de la Banque au 1<sup>er</sup> semestre 2009, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Par ailleurs, comme il est mentionné aux notes (1), (2) (6) et (9) aux états financiers, certains comptes de correspondants, d'actifs et de passifs comportent des suspens antérieurs non encore apurés, pour lesquels la Banque a entamé un travail d'analyse et de justification.

De même, certains comptes d'actifs et de passifs, dont, notamment, des comptes relatifs aux créances rattachées sur les crédits à la clientèle ne sont pas justifiés à la date d'arrêté des états financiers.

En outre, nous avons relevé des insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la banque résultant principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle interne, du système d'information et de sécurités informatiques. D'autres insuffisances relatives au traitement des ressources budgétaires, de l'exploitation de l'application IMX ainsi que la tenue de la comptabilité multi-devises ont été également décelées.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de ce qui est précédemment mentionné, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne de Banque au 30 juin 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 17 Septembre 2009

### **LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GAC – CPA International**  
Mr Chiheb GHANMI

**P/ CMC – DFK International**  
Mr Chérif BEN ZINA

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30/06/2009**

- **BILAN**
- **ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**
- **ETAT DE RESULTAT**
- **ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**
- **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**BILAN**  
Arrêté au 30 Juin 2009

(unité = En 1000 DT )

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
1- <i>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT</i>	1	171 699	221 869	161 939
<i>Créances sur les établissements bancaires et financiers</i>	2	373 691	265 732	252 337
3- <i>Créances sur la clientèle</i>	3	4 608 522	4 011 958	4 454 385
4- <i>Portefeuille titres commercial</i>	4	8 229	2 758	8 038
5- <i>Portefeuille d'investissement</i>	5	261 934	238 796	239 738
6- <i>Valeurs immobilisées</i>		78 658	78 936	77 004
7- <i>Autres actifs</i>	6	358 827	329 844	536 160
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 861 560</b>	<b>5 149 893</b>	<b>5 729 601</b>
<u>PASSIF</u>				
1- <i>Banque centrale et C.C.P</i>		6 954	679	904
2- <i>Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</i>		90 988	67 503	77 791
3- <i>Dépôts et avoirs de la clientèle</i>	7	4 269 122	3 685 416	4 008 740
4- <i>Emprunts et ressources spéciales</i>	8	453 798	475 494	435 139
5- <i>Autres passifs</i>	9	552 448	459 539	723 303
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>5 373 311</b>	<b>4 688 631</b>	<b>5 245 877</b>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
	10			
1- <i>Capital</i>		124 300	124 300	124 300
2- <i>Réserves</i>		312 243	287 271	289 930
3- <i>Actions propres</i>		-88	-88	-88
4- <i>Autres capitaux propres</i>		37 324	37 324	37 324
5- <i>Résultats reportés</i>		0	0	19
6- <i>Résultat de la période</i>		14 471	12 455	32 239
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>488 250</b>	<b>461 262</b>	<b>483 724</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 861 560</b>	<b>5 149 893</b>	<b>5 729 601</b>

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30-06-2009

Notes	(unité : en 1000DT)		
	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Cautions, avals et autres garanties données	1 048 383	931 680	950 070
Crédits documentaires	405 456	631 245	297 205
Actifs donnés en garantie			
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>1 453 840</b>	<b>1 562 925</b>	<b>1 247 275</b>
Engagements de financements donnés	244 419	141 027	191 887
Engagements de financements	181 705	60 380	120 209
Engagements de remboursement de L'Etat	62 714	80 647	71 678
engagements sur titres	5 581	621	3 773
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>250 000</b>	<b>141 648</b>	<b>195 660</b>
Engagements de financements reçus			
Garanties reçues	11	934 301 844 026 (*)	766 006 (*)

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité



**ETAT DE RESULTAT**

Période du 01.01.2009 au 30.06.2009

(unité = En 1000DT)

	<i>Notes</i>	<i>30-06-2009</i>	<i>30-06-2008</i>	<i>31-12-2008</i>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
Intérêts et revenus assimilés		150 632	146 283	311 552
Commissions		26 020	22 348	48 743
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		8 939	6 647	15 520
Revenus du portefeuille-titres d'investissement		5 495	3 238	5 857
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>191 086</b>	<b>178 516</b>	<b>381 672</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
Intérêts encourus et charges assimilées		-79 678	-76 590	-158 366
Commissions encourues		-1 677	-1 154	-3 236
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0	0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>-81 355</b>	<b>-77 744</b>	<b>-161 602</b>
<b><u>PRODUIT NET BANCAIRE</u></b>		<b>109 731</b>	<b>100 772</b>	<b>220 070</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	12	-35 349	-38 549	-75 582
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	13	285	5 250	-2 015
Autres produits d'exploitation		1 346	1 517	3 770
Frais de personnel		-42 468	-37 522	-80 078
Charges générales d'exploitation		-10 505	-8 759	-17 699
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-2 429	-2 417	-4 542
<b><u>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</u></b>		<b>20 611</b>	<b>20 292</b>	<b>43 924</b>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		632	688	-2 862
Impôts sur les sociétés		-6 772	-8 525	-8 823
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u></b>		<b>14 471</b>	<b>12 455</b>	<b>32 239</b>
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	0
<b><u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u></b>		<b>14 471</b>	<b>12 455</b>	<b>32 239</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
Période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2009

(unité = En 1000 DT)

	Note	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés*	14	177 923	196 834	390 777
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-64 837	-84 421	-171 720
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-26 741	-15 820	-35 997
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle*	14	-170 331	-237 761	-696 897
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		240 677	83 639	413 195
Acquisitions/cessions des titres de placement		1 189	30618	27 009
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-48 503	-36 488	-80 687
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-12 698	-63 172	-16 038
Impôts sur les sociétés payés		-383	-296	-616
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>96 297</b>	<b>-126 868</b>	<b>-170 972</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		2 930	2 912	4 697
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-19 389	-8 858	-16 235
Acquisitions / cessions des immobilisations		-4 083	-2 569	-2 654
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-20 543</b>	<b>-8 515</b>	<b>-14 192</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Emissions d'actions		0	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		10 931	-2 293	-52 088
Dividendes versés		-1	-5 196	-8 092
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>		<b>10 930</b>	<b>-7 489</b>	<b>-60 180</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		86 685	-142 872	-245 344
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		297 524	542 868	542 868
<b>Liquidités et équivalents en fin de l'exercice</b>	<b>15</b>	<b>384 209</b>	<b>399 996</b>	<b>297 524</b>

(\*) Les chiffres de la situation au 31/12/2008 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 30 JUIN 2009

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 Juin 2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

### 2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

##### *Comptabilisation des engagements hors bilan*

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

##### *Comptabilisation des crédits à la clientèle*

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

##### *Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle*

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 30 Juin 2009 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de

la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

#### *Comptabilisation des intérêts de retard*

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 227 513 mDT.

#### ***Provisions sur engagements***

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- **A** : actifs courants 0 %
- **B1** : actifs nécessitant un suivi particulier 0 %
- **B2** : actifs incertains 20 %
- **B3** : actifs préoccupants 50 %
- **B4** : Actifs compromis 100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

## **2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents**

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

### ***2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents***

**Sont classés dans le portefeuille d'investissement :**

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

#### *Titres de participation à caractère durable*

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### *Titres d'investissement.*

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

#### *Les titres représentant des participations de financement.*

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents

sont transférés au niveau des provisions sur participations.

#### Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

#### **2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents**

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- *Les titres de transactions* : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- *Les titres de placement* : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

### **2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la « B.C.T » n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

#### 2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique. Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêtés aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

#### 2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêtés. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 Ecart de conversion ». L'écart de conversion est provisionné à hauteur de 4 921 mDT au 30/06/2009 et est constaté au compte « 51.400 Provision pour perte de change » et présentée parmi les « Autres passifs ».

#### 2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente. Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10 %
	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15%
	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(\*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

## NOTES EXPLICATIVES

## Note 1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a enregistré 171 699 mDT au 30/06/2009 contre 221 869 mDT au terme du 1<sup>er</sup> semestre de l'année précédente.

Libellés	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<b><i>Caisse et avoirs</i></b>	<b><i>26 474</i></b>	<b><i>37 973</i></b>	<b><i>27 442</i></b>
- Caisse	24 929	36 122	24 121
- Monnaies étrangères	1 545	1 851	3 321
- Travellers chèques	0	0	0
<b><i>Banque Centrale de Tunisie, CCP et TGT</i></b>	<b><i>145 225</i></b>	<b><i>183 896</i></b>	<b><i>134 497</i></b>
- BCT dinars	106 069	126 894	93 794
- BCT devises	34 182	15 800	40 699
- CCP	1 969	1 158	0
-TGT & Reprises de liquidité	3 005	40 044	4
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>171 699</u></b>	<b><u>221 869</u></b>	<b><u>161 939</u></b>

- Les comptes caisses devises figurant au niveau de la rubrique caisse incluent des soldes créditeurs pour certaines agences.

Le détail de ces caisses par devise et par agence est présenté au niveau de **l'annexe 1**.

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement.

Ces suspens sont détaillés au niveau de **l'Annexe 2**.

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement.

## Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se situent à 373 691 mDT au 30 Juin 2009 contre 265 732 mDT au 30 Juin 2008 et se détaillent comme suit

Libellés	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<b><i>Créances sur les établissements bancaires</i></b>	<b><i>42 990</i></b>	<b><i>72 980</i></b>	<b><i>28 770</i></b>
- Banques résidentes	52	32	46



- Banques non résidentes	42 938	72 948	28 724
- Organismes financiers	0	0	0
<b><i>Institutions financières</i></b>	<b>330 701</b>	<b>192 752</b>	<b>223 567</b>
- Banques résidentes	258 658	117 347	171 345
- Banques non résidentes	72 043	75 405	52 222
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>373 691</u></b>	<b><u>265 732</u></b>	<b><u>252 337</u></b>

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont détaillés au niveau de **l'Annexe 3**.
- L'applicatif utilisé pour la gestion des prêts en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.
- Le compte créances rattachées sur les prêts en devises inclut des intérêts reçus mais non encore affectés pour un montant de 638 MDT.

Par ailleurs, il y lieu de préciser que la répartition des créances rattachées entre les établissements financiers et bancaires et les clients de la banque s'effectue d'une manière forfaitaire aux taux respectifs de 60% et 40%.

- Les crédits sur les établissements financiers et bancaires sont présentés au niveau de la rubrique AC 3 « Créances sur la clientèle ».

### Note 3 – Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle enregistrent une augmentation de 596 564 mDT entre la période juin 2008/juin 2009, en passant de 4 011 958 mDT à 4 608 522 mDT.

Libellés	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<b><i>Comptes ordinaires débiteurs :</i></b>	<b>644 575</b>	<b>519 883</b>	<b>594 798</b>
- Comptes courants débiteurs et créances rattachées	748 420	635 170	697 161
- Agios réservés	-31 864	-47 368	-30 743
- Provisions	-71 981	-67 919	-71 620
<b><i>Autres concours à la clientèle :</i></b>	<b>3 767 922</b>	<b>3 205 821</b>	<b>3 587 240</b>
- Crédits à la clientèle et créances rattachées	4 472 129	3 655 090	4 230 196
- Agios réservés	-523 850	-298 453	-482 682
- Provisions	-180 357	-150 816	-160 274

<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	<i>196 025</i>	<i>286 254</i>	<i>272 347</i>
- Crédits et créances rattachées	334 358	434 220	412 768
- Agios réservés	-115 172	-128 363	-120 913
- Provisions	-23 161	-19 603	-19 508
<b><u>TOTAL NET</u></b>	<b><u>4 608 522</u></b>	<b><u>4 011 958</u></b>	<b><u>4 454 385</u></b>

#### Note 4 – Portefeuille-titres commercial

Le total du portefeuille-titres commercial a enregistré un encours de 8 229 mDT au 30 Juin 2009 contre 2 758 mDT au 30 Juin 2008 et se détaille comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>31/12/2008</b>
- Bons de trésor à court terme	3 237	60	1 672
- Bons de trésor assimilables	5 250	2 956	6 251
Actions	25	25	25
- Créances et dettes rattachées	89	60	258
- Dépréciation des BTA	-294	-342	-98
- Intérêts perçus d'avance	-78	0	-70
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>8 229</u></b>	<b><u>2 758</u></b>	<b><u>8 038</u></b>

#### Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste a atteint 261 934 mDT au 30 Juin 2009 contre 238 796 mDT au 30 Juin 2008.

<b>Libellés</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>31/12/2008</b>
- Titres d'investissement	12 139	12 958	12 421
- Titres de participation	175 477	134 829	157 092
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	52 570	56 583	50 786
- Parts dans les entreprises liées	119 548	119 548	119 548
- Sociétés en liquidation	676	676	676
- Participations en rétrocession	21 961	23 748	22 111
- Parts de dividendes dont le droit est établi	2 726	963	-78
<b><u>VALEUR BRUTE</u></b>	<b><u>385 097</u></b>	<b><u>349 305</u></b>	<b><u>362 557</u></b>
Provisions	-123 163	-110 509	-122 819
<b><u>VALEUR NETTE</u></b>	<b><u>261 934</u></b>	<b><u>238 796</u></b>	<b><u>239 738</u></b>

**Note 6- Autres actifs**

Au 30/06/2009, les autres postes d'actif totalisent 358 827 mDT contre 329 844 mDT au 30/06/2008 et se détaillent comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>31/12/2008</b>
- Prêts au personnel	94 453	91 751	90 468
- charges sociales	0	565	0
- Frais médicaux à récupérer	1 981	1 970	1 835
- Etat, impôt et taxes	3 957	2 955	3 075
- Stock divers	1 317	951	927
- Différence de change à la charge de l'état	2 825	1 107	2 197
- Ecart de conversion	6 216	3 592	6 968
- Siège, succursales et agences	27 007	39 940	32 231
- Comptes de régularisation actif	14 900	12 867	31 204
- Valeurs présentées à la compensation	18 224	35 292	105 890
- Effets financiers en recette	1 598	88 339	112 858
- Débits à régulariser	16 355	19 785	20 684
- Charges payées d'avance	2 767	3 096	3 015
- Produits à recevoir	3 593	3 579	2 875
- Créances cédées	8 936	2 219	2 219
- Différence portefeuille encaissement/ exigible	128 355	10 321	92 691
- Autres	26 343	11 515	27 023
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>358 827</u></b>	<b><u>329 844</u></b>	<b><u>536 160</u></b>

- Les comptes inter-siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) et les comptes relatifs à l'activité monétaire présentent des suspens anciens en cours d'apurement.

- La rubrique « Comptes de régularisation Actif » inclut :

- Le compte « Virements internes » qui accuse un solde de 2 169 MDT, comprend des suspens antérieurs qui sont actuellement en cours d'apurement;
- le compte de « Avances frais huissiers notaires sur chèques sans provisions » d'un solde de 2 617 MDT comprend des suspens antérieurs en cours d'apurement ;

Certains autres comptes d'attentes, de liaisons et de débiteurs divers sont en cours d'apurement par la banque. Il s'agit principalement de :

- Débiteurs divers ;
- Différence portefeuille encaissement exigible après encaissement qui affiche un solde de 128 355 MDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement. Le détail de ce compte est présenté au niveau de **l'Annexe 4**.

- Ordre de virement reçus à exécuter qui affiche un solde de 2 875 MDT ;
- La banque ne dispose pas d'une comptabilité multidevises tenue conformément aux normes comptables bancaires et notamment à la NCT 22 relative aux opérations en devises.

En effet, les mouvements en devises continuent à être dinarisés dans la comptabilité ouverte en dinars et les mouvements en devises restent centralisés dans des fichiers auxiliaires ne font pas partie intégrante de la comptabilité officielle.

Ceci a pour effet de tenir une position de trésorerie plutôt qu'une position globale de toute la banque et corrélativement le résultat de change de la banque n'est calculé que sur cette position.

Les comptes « Ecart de conversion » dont le solde au 30 juin 2009 s'élève à 6 216 MDT enregistre la différence entre les soldes des comptes en devises y compris les positions de change, tel qu'ils figurent dans la balance dinars (au cours fixe), et le solde de ces mêmes comptes en devises convertis au cours moyen « B.C.T » à la date d'arrêt.

#### Note 7- Dépôts et avoirs de la clientèle

Par rapport à son niveau de fin juin 2008, l'encours des dépôts s'inscrit en augmentation de 583 706 mDT soit 15,84% qui se détaille comme suit:

Libellés	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<b><i>Dépôts de la clientèle</i></b>	<b><i>1 363 503</i></b>	<b><i>1 199 284</i></b>	<b><i>1 295 019</i></b>
- Dépôts à vue	878 269	817 114	818 586
- Comptes en dinars convertibles	68 256	67 009	71 054
- Comptes en devises	416 978	315 161	405 379
<b><i>Autres dépôts et avoirs</i></b>	<b><i>2 905 619</i></b>	<b><i>2 486 132</i></b>	<b><i>2 713 721</i></b>
- Dépôts épargne	1 526 516	1 426 717	1 472 350
- Comptes à terme	874 454	585 934	788 832
- Bons de caisse	251 830	207 613	245 786
- Autres sommes dues à la clientèle	109 958	111 196	106 812
- Certificats de dépôts	142 861	154 672	99 941
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>4 269 122</u></b>	<b><u>3 685 416</u></b>	<b><u>4 008 740</u></b>

L'applicatif utilisé pour la gestion des placements clientèles en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

**Not 8- Emprunts & ressources spéciales**

Le solde de ce poste s'élève à 453 798 mDT au 30/06/2009 contre 475 494 mDT au 30/06/2008 et se répartit comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>31/12/2008</b>
- Emprunts obligataires & privés	97 893	56 505	56 005
- Ressources spéciales	346 084	408 692	368 071
- Intérêts à payer	9 821	10 297	11 063
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>453 798</u></b>	<b><u>475 494</u></b>	<b><u>435 139</u></b>

**Note 9 : Autres passifs**

Ce poste totalise 552 448 mDT au 30/06/2009 contre 459 539 mDT au 30/06/2008

<b>Libellés</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>31/12/2008</b>
- Provisions pour passifs et charges	82 704	74 155	79 763
- Etat, impôts, taxes et dettes sociales	13 542	14 560	15 342
- Effets financiers non échus	129 986	124 749	145 678
- Agios réservés pris en charge par l'Etat	13 144	13 986	13 640
- Charges à payer	24 440	25 055	24 097
- Crédoeurs divers	2 662	2 755	2 606
- Suspens à régulariser	7 552	7 534	7 503
- Siège, succursales et agences	12 116	9 667	4 360
- Comptes de régularisation passif	71 266	60 536	44 184
- Valeurs télécompensées en instance de règlement	174 453	108 947	368 837
- Ecart de conversion	2 720	154	0
- Autres crédits	476	612	468
- Crédits à régulariser	7 283	8 744	6 642
- Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	4 647	4 688	4 650
- Différence intérêts à recevoir et à courir	5 457	3 397	5 534
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>552 448</u></b>	<b><u>459 539</u></b>	<b><u>723 304</u></b>

- Le poste intitulé « Différence intérêts à recevoir/ intérêts à courir » présente un solde de 5 456 MDT résultant de la compensation entre plusieurs comptes de l'hors bilan.
- Le compte « Fournisseur » figurant au niveau de la rubrique « Comptes de régularisation passif » pour un montant de 816 MDT, est en cours de justification.

### Note 10- Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 mDT composé de 24 860 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellés	Solde avant affectation au 31/12/2008	Affectation du Résultat 2008	Autres mouvements	Solde au 30/06/2009
- Capital	124 300	0	0	124 300
- Réserves	263 142	22 314	0	285 456
- Prime de fusion	26 787	0	0	26 787
- Actions propres	-88	0	0	-88
- Autres capitaux propres	37 324	0	0	37 324
- Résultats reportés	19	-19	0	0
- Résultat de la période	32 239	-32 239	14 471	14 471
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>483 723</u></b>	<b><u>-9 944</u></b>	<b><u>14 471</u></b>	<b><u>488 250</u></b>

### Note 11 : Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 Juin 2009 à 934 301 MDT contre 844 026 MDT au 30 Juin 2008. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
- Contre garanties reçues des banques installées à l'étranger	592 751	540 983	420 755
- Garanties reçues des banques et des établissements financiers installés en Tunisie	12 668	19 114	14 605
- Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	167 593	137 662	138 122
- Garanties reçues de la clientèle	161 289	146 267	192 524
<b>TOTAL</b>	<b>934 301</b>	<b>844 026</b>	<b>766 006</b>

Les garanties financières sous forme de dépôts affectés auprès de la STB ont été prises en compte au 30 Juin 2009 au niveau de la rubrique « Garanties reçues ». En conséquence, les états financiers au 31/12/2008 et au 30/06/2008 ont été retraités.

**Note 12 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Cette rubrique est structurée comme suit :

Libellés	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
- Dotations aux provisions	-54 265	-51 586	-109 003
- Pertes sur créances irrécouvrables	-9 586	-1 616	-39 886
- Profits sur annulation de cession sur créances irrécouvrables	3 443	0	0
- Autres pertes	-44	-52	-139
- Reprises de provisions	25 103	14 702	73 449
- Moins values sur cession	0	3	-3
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>-35 349</u></b>	<b><u>-38 549</u></b>	<b><u>-75 582</u></b>

**Note 13 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique est composé comme suit :

Libellés	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
- Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement	-608	-171	-10 460
- Dotations aux provisions sur SICAR	-1 352	-940	-3 579
- Plus values de cession du portefeuille d'investissement	646	11	4 543
- Plus values de cession des immobilisations corporelles	0	0	108
- Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 433	9 818	10 672
- Reprises de provisions pour dépréciation SICAR	182	1 655	1 824
- Moins values de cession du portefeuille d'investissement	-16	-3 465	-3 465
- Perte sur fonds SICAR	0	-1 658	-1 658
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>285</u></b>	<b><u>5 250</u></b>	<b><u>-2 015</u></b>

**Note 14 : Produits d'exploitation bancaires et prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle**

Pour la préparation de l'état de flux au 31 décembre 2008, certains comptes d'actifs ont pris en compte au niveau de la rubrique produits d'exploitation bancaires au lieu de la rubrique prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle. Suite à ce changement, les chiffres de la situation au 31/12/2008 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

**Note 15 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités en début et en fin de période s'analysent comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>31/12/2008</b>
- Caisse et CCP	28 447	39 135	27 447
- BCT	136 298	182 055	133 588
- Banques et organismes spécialisés	11 354	51 183	-28 123
- Prêts-emprunts sur le marché monétaire	204 951	127 563	163 010
- Titres de transactions	3 159	60	1 602
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b><u>384 209</u></b>	<b><u>399 996</u></b>	<b><u>297 524</u></b>



**ANNEXES AUX NOTES AUX ETATS  
FINANCIERS AU 30/06/2009**

---

Annexe 1 Liste des caisses devises créditrices

---

Annexe 2 Liste des suspens des comptes BCT dinars

---

Annexe 3 Récapitulatif des suspens des comptes correspondants

---

Annexe 4 Détail des comptes portefeuille encaissement et exigibles

---